

# la Lettre du Maroc

BULLETIN DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES - COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE  
FEDERATION D'EUROPE OCCIDENTALE

## LES DROITS DE L'HOMME AU QUOTIDIEN

*L'aspect le plus marquant des violations des droits de l'homme au Maroc demeure celui des arrestations et de l'incarcération arbitraires de citoyens à cause de leurs opinions ou de leurs activités politiques ou syndicales. Mais bien souvent les atteintes aux droits de l'homme se poursuivent au sein même des prisons, où les détenus politiques - et de droit commun - sont l'objet de persécutions et de mauvais traitements intolérables.*

### ■ PERSECUTIONS DES DETENUS POLITIQUES A CASABLANCA

Au Maroc, la persécution et les mauvais traitements infligés aux détenus politiques dans les établissements pénitentiaires est monnaie courante depuis de longues années. Mais ces derniers mois, ils sont devenus plus fréquents et presque systématiques, prenant par là des proportions de plus en plus inquiétantes. Ce qui s'est passé à la prison Aïn Borja à Casablanca en est l'illustration éclatante:

■ Immédiatement après la publication sur les colonnes du journal "Al Massar" (N° du 25 janvier 88) d'une enquête sur la situation désastreuse dans laquelle vivent les détenus de la prison Aïn Borja de Casablanca, la direction de cette prison a procédé à une vaste opération de torture dirigée contre un certain nombre de détenus politiques en particulier (\*), soupçonnés d'avoir été à l'origine des informations et des faits relatés par le journal. Exécutées par des gardiens et des hommes de main de la direction, la torture et les bastonnades ont duré dix jours entiers (du 29/1 Au 7/2) laissant sur les corps des 7 prisonniers des blessures et des séquelles profondes. Après avoir enduré le cachot, ils ont été dispersés dans des cellules individuelles et privés des maigres acquis dont ils bénéficiaient auparavant. Leurs familles ont été privées de leur rendre visite, afin qu'elles ne puissent pas constater les blessures et les marques de la torture.

■ Pour protester contre l'agression caractérisée qu'ils venaient de subir, deux des prisonniers politiques victimes ont entamé à partir du 8/2/88 une grève de la faim illimitée. Ils ont été ensuite rejoints dans leur action par le reste de leurs camarades. La grève durera 60 jours. Le 29/2, deux prisonniers grévistes de la faim sont transférés à l'hôpital dans un état critique.

(\*) Il s'agit de: Machrouhi Dahbi, Hamdani Najib, Lahriri Abdallah, Boukili Mohamed, Haïj Ahmed, Hasbi Abdallah, Lahssaini Bachir.

■ A la suite de ces événements graves, l'association marocaine des droits de l'homme (AMDH) et la ligue marocaine de défense des droits de l'homme (LMDDH) ont publié un communiqué commun dans lequel elles condamnent la pratique de la torture et des persécutions contre les prisonniers politiques de Aïn Borja, et demandent aux responsables du ministère de la justice et de la direction générale des prisons d'intervenir rapidement afin:

- d'ouvrir une enquête sur cette affaire;
- d'appliquer les dispositions de la loi à l'encontre des responsables des actes de torture commis à Aïn Borja;
- de sauver la vie des prisonniers politiques grévistes de la faim, en donnant satisfaction à leurs revendications concernant l'amélioration de leurs conditions de détention.

■ Alors que les associations de défense des droits de l'homme et les prisonniers politiques eux-même attendaient des responsables concernés qu'ils prennent les mesures qui s'imposent, le ministère de la justice a publié, en date du 1/4/88 un communiqué sous forme de mise au point niant catégoriquement le fait qu'il y ait eu des agressions physiques de la part de la direction contre les détenus politiques, et allant même jusqu'à affirmer que les agressions ont été le fait des détenus eux-même qui auraient frappé et insulté le directeur adjoint de la prison. La "mise au point", qui répondait au communiqué commun de l'AMDH et de la LMDDH, précise enfin que le ministère de la justice se réservait le droit de poursuivre pour diffamation toute personne qui publierait des informations "portant atteinte à la réputation de la direction et du personnel des prisons".

Ainsi donc, le ministère de la justice s'est non seulement refusé à entendre les appels répétés pour mettre un terme aux actes de torture et d'agression contre les prisonniers politiques, mais il a tenté d'inverser les réalités en incriminant les victimes, ce qui pourrait être interprété comme un encouragement à la poursuite de tels actes!

■ Dans le N° du 30 Avril du journal "Al Massar", un ancien détenu politique et membre actuel de l'AMDH a répondu à la "mise au point" du ministère de la justice: Voici les éléments de cette réponse:

~ On constate d'abord que le communiqué du ministère de la justice a fait le silence sur certains faits rapportés par les associations marocaines des droits de l'homme, à savoir que les détenus victimes ont été privés de recevoir la visite de leurs familles, qu'ils ont été privés de certains de leurs droits; qu'ils ont entamé une grève de la faim illimitée; et qu'enfin deux d'entre eux ont été conduits à l'hôpital. De ce silence, on peut comprendre que le ministère de la justice admet implicitement les faits précités.

~ Le ministère de la justice s'est contenté de nier le fait qu'il y a eu persécution des détenus politiques, sans étayer les raisons de cette version qui devrait en principe découler d'une enquête sérieuse visant à établir la vérité. Or il ne semble pas que le délai de 48 heures qui a séparé la publication du communiqué des l'AMDH et de la LMDDH de celle de la mise au point du ministère de la justice ait été suffisant pour mener une telle enquête. Dans ce cas, il apparaît que le ministère s'est basé, pour livrer sa version des faits, sur les seules déclarations de la direction pénitentiaire. Cette version est par conséquent dépourvue de toute crédibilité, car la direction de la prison concernée ne peut être à la fois juge et partie, étant donné que les prisonniers concernés avaient porté plainte contre cette même direction.

~ Enfin, et au-delà du cas précis de Aïn Borja, il a été établi que la violence contre les prisonniers en général et les détenus politiques en particulier, est pratiquée couramment dans la plupart des prisons marocaines. C'est ce qui ressort des innombrables communiqués publiés par les prisonniers ou leurs proches, ainsi que des plaintes qu'ils adressent soit au ministère de la justice, soit à la direction générale des prisons. De même que les différents rapports publiés par les organisations humanitaires internationales, telles Amnesty International, n'ont cessé d'évoquer et de dénoncer les violences contre les prisonniers politiques au Maroc.

## ■ DANS LES AUTRES PRISONS: ACTIONS ET SOLIDARITE

---

Dès que les prisonniers politiques dans les différentes prisons du pays ont appris ce qui s'est passé à Aïn Borja, ils ont entamé plusieurs actions de solidarité:

■ Les prisonniers politiques de Rabat, Fès et Kénitra ont publié des communiqués de soutien à leurs camarades de Casablanca grévistes de la faim. Ils ont eux aussi entamé des grèves de la faim pour dénoncer les persécutions des détenus d'opinion.

■ Mêmes initiatives à la prison civile de Tanger où sont détenus cinq prisonniers d'opinion condamnés à 20 ans de réclusion à la suite du mouvement de protestation contre la vie chère en janvier 1984. Rappelons qu'il s'agit d'étudiant qui n'avaient pris part à aucune action violente; certains parmi eux ne se trouvaient même pas sur les lieux des manifestations. Ils ont été arrêtés, torturés et jugés sévèrement "pour l'exemple" à cause de leurs simples opinions et leur appartenance politique ou syndicale. Ils avaient déjà mené plusieurs luttes pour attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur leur situation préoccupante. En effet, sans une mobilisation et un appui des organisations de défense des droits de l'homme, ils risquent de passer toute leur jeunesse derrière les barreaux, alors qu'ils sont totalement innocents.

■ Autre exemple de persécution de détenus politiques: Transféré à la prison de Fès afin de passer ses examens, le détenu politique Laghrissi Mohamed a été aussitôt accueilli par les bastonnades, isolé dans le cachot, privé de nourriture et persécuté par le directeur adjoint en personne. Résultat: son état ne lui permettait plus de se présenter aux examens. Mais, comble de l'arbitraire et du mépris, il a été contraint par le directeur de la prison cette fois de signer une déclaration dans laquelle il affirme avoir abandonné les examens de son plein gré!

■ Les violences contre les prisonniers politiques peuvent aussi prendre des formes indirectes. Tel le cas par exemple à la prison de Taza, où 8 détenus politiques se sont adressés aux responsables en ces termes: "Nous, prisonniers politiques de la prison civile de Taza, attirons l'attention des responsables au ministère de la justice et à la direction générale des prisons, sur la situation désastreuse dans laquelle nous vivons. En effet, nous sommes dispersés dans les quartiers de droit commun, ce qui nous empêche en particulier de suivre normalement nos études. De plus, nous sommes privés de livres et de tout moyen d'information: radio, journaux, revues. Le temps des visites est très insuffisant, ainsi que les sorties dans la cour. L'absence de soins médicaux a déjà entraîné la mort de deux de nos camarades, Berkani Mimoun et Belkhirane Abdelmajid, victimes de négligence.."

■ Les atteintes aux droits de l'homme touchent également - et durement - les familles des prisonniers politiques. Celles des détenus de Aïn Borja ont été, rappelons le, privés de rendre visite à leurs enfants. La privation du droit de visite peut durer des années entières. C'est ce que rappellent les familles des détenus politiques connus sous le nom de groupé de Marrakech, empêchées de rendre visite à leurs enfants depuis trois ans. On se souvient que ces détenus avaient mené durant l'été 85 une grève de la faim de plusieurs semaines au cours de laquelle 2 grévistes ont perdu la vie. Les autres avaient été transférés à l'hôpital. Depuis cette date, leurs familles n'ont jamais pu les voir, malgré de multiples démarches auprès des autorités.

-----  
) Les prisonniers politiques de la prison Aïn Borja ont mis fin à leur grève après avoir obtenu leur regroupement et leur transfert dans une autre prison à Casablanca où ils ont retrouvé d'autres camarades à eux.

La demande de constitution d'une commission d'enquête est maintenue par les associations marocaines des droits de l'homme. Pour être neutre et crédible, une telle commission ne doit pas être composée exclusivement de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, mais doit inclure des observateurs représentant les associations des droits de l'homme, ainsi que la défense des prisonniers politiques.

Cette demande a-t-elle une chance d'être entendue? la "mise au point" du ministère de la justice ne le laisse pas présager. Aujourd'hui, comme hier, les autorités marocaines préfèrent la fuite en avant en niant les faits de répression et de mauvais traitements qui se déroulent à l'intérieur comme à l'extérieur des prisons. Toutes les plaintes adressées par les victimes sont ainsi demeurées sans suite, et parfois même sans réponse.

Les défenseurs des droits de l'homme ne désarment pas pour autant. Mais pour faire aboutir les revendications autour de l'amélioration des conditions de détention des prisonniers politiques au Maroc, la solidarité internationale est plus que jamais indispensable. Il est vrai que cette solidarité s'est manifestée à certaines occasions, mais elle reste malheureusement en dessous de ce qu'exige la gravité de la situation, largement méconnue hors des frontières du pays. Cette méconnaissance ne profite qu'aux autorités marocaines qui continuent de façonner à l'intention de l'opinion étrangère une image officielle d'un pays "libéral" et "démocratique"...

---

POUR SAUVER LA VIE DE KHAYAR AHMED

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE

---

*Arrêté en 1973, le militant Ahmed KHAYAR a été condamné à mort. Depuis cette date, il se trouve dans le quartier de haute surveillance à la prison de Kénitra. Ses cinq enfants ont publié un communiqué émouvant dont voici la traduction:*

" Nous, soussignés, enfants du détenu politique Khayar Ahmed, condamné à mort, attirons l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur la situation dramatique que vit notre père qui achève sa 15<sup>ème</sup> année de détention dans des conditions extrêmement préoccupantes.

Notre père a été arrêté à 40 ans. Dès son jeune âge, il avait intégré les rangs de la résistance nationale contre l'occupation française dans la région de Marrakech. Le 30 Août 1953, il a été atteint par une balle à la jambe gauche. Après la proclamation de l'indépendance, il s'est dirigé vers le sud dans le cadre de l'armée de libération pour poursuivre la lutte d'indépendance dans les provinces sahariennes occupées par l'Espagne. Il a adhéré ensuite au mouvement progressiste marocain représenté à l'époque par l'Union Nationale des Forces Populaires, et en 1965 il a été contraint à l'exil.

Après 7 ans d'exil, il est rentré dans son pays en 1973 où il a été arrêté et condamné à mort à Marrakech. Depuis cette date, notre père vit dans une situation infernale dans le quartier des condamnés à mort où règne un ordre sévère et extrêmement dur qui laisse des séquelles physiques et morales profondes.

Devant cet état de choses, nous élevons notre voix pour dire: n'est-il pas temps de libérer notre père, qui est un ancien résistant, alors qu'il a été décidé dans les hauts niveaux de notre pays d'honorer les résistants et les membres de l'armée de libération, mémoire vivante de notre histoire contemporaine?

Durant toute notre vie, nous avons été privés de voir notre père et de vivre avec lui, car son devoir national l'empêchait d'exercer son devoir familial, et nous sommes ainsi restés comme des orphelins, surtout après que nous ayons perdu notre mère en 1957.

C'est pour cela que nous nous adressons à toutes les forces démocratiques ainsi qu'aux consciences vivantes afin de soutenir notre père et faire le nécessaire pour sa libération avant qu'il ne soit trop tard".

Signatures:

Aïcha, Fatima, Mohamed, M'hamed, Rkia KHAYAR